

CATALOGUE DE FORMATION

FORMATION

A3P

CONSEIL

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SOMMAIRE

1. Socle en Prévention
2. Salarié Désigné Compétent
3. Évaluer les Risques Professionnels
4. Analyse Accident de Travail (général, Direction, CSSCT / RP)
5. Les 5 S (Supprimer - Situer - Scintiller Standardiser - Suivre)
6. Gérer son temps et ses priorités
7. Formation commune au dialogue social
8. Sauveteur Secouriste du Travail - Initial
9. Sauveteur Secouriste du Travail - Recyclage (MAC)
10. Secourisme - Gestes qui sauvent
11. Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE (3 jours)
12. Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE (5 jours)
13. Prévention des Risques Psychosociaux
14. Référent Harcèlement moral, Sexuel et Agissements Sexistes
15. Gestes et Postures
16. Troubles Musculosquelettiques
17. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC
18. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique 2S
19. Manipulation Extincteurs
20. Évacuation Incendie
21. Risques chimiques
22. Risques routiers
23. Risques mécaniques
24. Risques chute de hauteur

Programme de formation

Socle en Prévention - Analyse des Risques a priori et a posteriori

Objectif général : assurer et déployer les fondamentaux en santé et sécurité au travail

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera en capacité de :

- Comprendre la pluri causalité de l'accident et la nécessité de l'analyse pour proposer des mesures de prévention ;
- Mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP) ;
- Assurer la mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail ;
- Déployer une démarche de prévention cohérente

► Contenu pédagogique

- Les différents enjeux : humains, sociaux, organisationnels, techniques, commerciaux, juridiques et économiques.
 - Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
 - Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
 - Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
 - Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST, grille DIGEST ou GPSST.
- La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.
- L'évaluation des risques professionnels aboutissant au DUERP et PAPRIACT ou plan d'actions
- Objectifs et principes de l'analyse des accidents du travail
 - Recueil et organisation des faits (méthodes et outils présentés: ITaMaMi, récit, arbre des causes...)
 - Recherche et hiérarchisation des mesures de prévention (au travers de critères de choix)

► Modalités d'évaluation

Évaluation de validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

► Durée

4 jours (28 heures) de face-à-face non consécutifs + 1 jour de travail en inter sessions.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Livret de formation
- Cas pratiques
- Retours
- Questionnaire de d'expériences satisfaction à chaud et à froid

► Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour animer totalement ou partiellement la démarche de prévention d'une entreprise.

► Prérequis

Aucun Prérequis

► Tarif

Intra : à partir de 4800€ TTC par session
Inter : à partir de 1590€ TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Salarié Désigné Compétent en Santé Sécurité

Objectif général : assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera en capacité de :

- Conseiller et accompagner leur employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques promues par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.
- Situer leur entreprise au regard de la prévention des risques,
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés, à partir de situations de travail concrètes.
- Proposer des mesures de prévention pertinentes, à partir de l'analyse et de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour et à la bonne tenue des documents en santé et sécurité au travail, tels que le document unique, les registres de sécurité, les plans de prévention.
- Situer leur rôle parmi les différents acteurs de la santé et de la sécurité au travail, et coopérer efficacement avec eux.

► Contenu pédagogique

- Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
- Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
- Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST, grille DIGEST ou GPSST.
- La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

► Modalités d'évaluation :

Évaluation de validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

► Durée

3 jours (21 heures) de face-à-face non consécutifs, + 1 jour de travail en inter sessions (a minima).

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Livret de formation
- Cas pratiques
- Retours d'expériences
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

► Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour assurer la mission de Salarié Désigné Compétent en Santé et Sécurité au travail. 12 personnes max.

► Prérequis

Aucun Prérequis

► Tarif

Intra : à partir de 3300€ TTC par session
Inter : à partir de 990€ TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Evaluer les Risques Professionnels

Objectif général : mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP)

Objectif pédagogique, le stagiaire sera en capacité de :

- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise,
- Intégrer les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS.
- Faciliter la définition et la mise en œuvre de plans d'action de prévention adaptés.

► Contenu pédagogique

Les valeurs et bonnes pratiques de « l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS » :

- La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
- Mise en œuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité

La mise en œuvre de l'évaluation des risques

- Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
- Mise en œuvre : méthodes, organisations, techniques
- Formalisation
- Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP.
- Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix
- La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques

► Modalités d'évaluation :

Évaluation formative pour validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation, quizz, restitution orale.

Évaluation à chaud et à froid.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Livret de formation
- Cas pratiques
- Retours d'expériences
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

► Durée

3 jours (21 heures) de face-à-face non consécutifs, + 1 jour de travail en inter sessions (a minima).

► Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP). 12 personnes max.

► Prérequis

Joindre l'attestation de participation et de réussite à « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale.

L'inscription des stagiaires doit être réalisée au moins 3 semaines avant le début de la formation. L'inscription doit ensuite être validée et confirmée par l'organisme de formation.

► Tarif

Intra : à partir de 3300€ TTC par session

Inter : à partir de 1090€ TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil

Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Analyse d'Accident du Travail

Objectif général : comprendre la pluricausalité de l'accident et la nécessité de l'analyse pour proposer des mesures de prévention.

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

► Contenu pédagogique

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action

► Modalités d'évaluation :

Évaluation formative pour validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,

Quizz,

Évaluation à chaud et à froid.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Retours d'expériences
- Livret de formation
- Evaluations
- Cas pratiques

► Durée

2 jours (14 heures) de face-à-face non consécutifs

► Public concerné

Encadrement de proximité, membres de CSE/CSSCT, acteurs ou relais identifiés de prévention en entreprise.

► Prérequis

Joindre l'attestation de participation et de réussite à « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale.

L'inscription des stagiaires doit être réalisée au moins 3 semaines avant le début de la formation. L'inscription doit ensuite être validée et confirmée par l'organisme de formation.

► Tarif

Intra : à partir de 2 200€ HT par session

Inter : à partir de 650€HT

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil

Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

Programme de formation

Analyse d'Accident du Travail - Direction

Objectif général : comprendre la pluricausalité de l'accident et la nécessité de l'analyse pour proposer des mesures de prévention.

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et analyser les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Initier et participer à l'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

► Contenu pédagogique

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action
- La mise en pratique au travers des cas propres à l'entreprise.

► Modalités d'évaluation :

Évaluation formative pour validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,

Quizz,

Évaluation à chaud et à froid.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Retours d'expériences
- Livret de formation
- Evaluations
- Cas pratiques

► Durée

2 x 3h30 de face-à-face non consécutifs + 6h de mise en pratique

► Public concerné

Direction, encadrement

► Prérequis

Aucun.

► Tarif

Intra : sur devis

Inter : sur devis

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil

Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

Programme de formation

Analyse d'Accident du Travail - CSSCT / RP

Objectif général : comprendre la pluricausalité de l'accident et la nécessité de l'analyse pour proposer des mesures de prévention.

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Participer à la méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

► Contenu pédagogique

- Les fondamentaux de la gestion de projet et de la gestion à l'affaire
- Les étapes incontournables du cycle de vie d'une affaire
- Identification des parties prenantes (internes/externes) et analyse de leurs attentes
- Maîtrise des outils de pilotage : planification, cartographie, indicateurs et gestion des risques
- Mise en situation au travers de cas pratiques
- Méthodologie du retour d'expérience et amélioration continue

► Modalités d'évaluation :

Évaluation formative pour validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,

Quizz,

Évaluation à chaud et à froid.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Retours d'expériences
- Livret de formation
- Evaluations
- Cas pratiques

► Durée

10h30 de face-à-face consécutifs + 6h de mise en pratique

► Public concerné

Direction, encadrement

► Prérequis

Aucun.

► Tarif

Intra : sur devis

Inter : sur devis

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

5S

Objectifs généraux :

- Améliorer l'organisation du poste de travail pour accroître son efficacité
- Mettre en œuvre et/ou démultiplier la méthode 5S

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la démarche
- Identifier les gaspillages/opérations sans valeur ajoutée à son poste et dans son environnement direct
- Proposer des pistes d'améliorations et aménager son poste de travail
- Identifier les clés de la pérennité des améliorations
- Faire adhérer les collègues et/ou collaborateurs à la démarche

► Contenu pédagogique

Le Lean, c'est quoi ?
Comment mettre en œuvre une démarche de Lean ?
Jeu 5S chiffres
La démarche 5S
Le projet A3
Lancement et visite du chantier
Journal 5S
Recherche des solutions
Visuel du chantier 5S

► Modalités d'évaluation :

Evaluation en début de formation
Evaluation de fin de formation

► Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes participatives et ateliers.

► Public concerné

Tout salarié de l'entreprise

► Prérequis

Aucun

► Durée

1 jour (7 heures) de face-à-face

► Tarif

Intra : 1100€ TTC
Inter : à partir de 525€ TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le
Réseau Assurance Maladie, Risques
Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Gérer son temps et ses priorités

Objectif général : Appréhender les méthodes et les outils permettant de maîtriser la gestion de son temps et de ses priorités pour gagner en efficacité.

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Auto-diagnostiquer son emploi du temps (temps prévus vs temps imprévus)
- Gérer les équilibres (vie pro/perso) et les types de tâches (déléguées/collectives)
- Distinguer l'urgent, le prioritaire et le planifié
- Connaître et utiliser les principaux outils de planification
- Découvrir des outils simples facilitant le quotidien

► Contenu pédagogique

- Les concepts clés de la gestion du temps comme la montre, la boussole et les lois du temps
- La priorisation des tâches avec la matrice d'Eisenhower et la méthode pour vider ses cases
- La lutte contre la procrastination et la gestion des cycles d'efficacité personnelle
- L'optimisation de l'agenda et la réduction des urgences, des perturbations et des mangeurs de temps
- L'affirmation de soi pour savoir dire non et l'importance de prendre rendez-vous avec soi-même
- L'estimation de la charge de travail et l'autodiagnostic pour construire son plan d'actions personnel

► Modalités d'évaluation :

Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,
Évaluation à chaud (débriefing)

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Méthodes participatives et ateliers
- Exercices pratiques d'application
- Supports pédagogiques

► Durée

1 jour (7H)

► Public concerné

Toute personne désirant améliorer la gestion de son emploi du temps et être plus efficace

► Prérequis

- Aucun
- 4 à 12 participants

► Tarif

Intra : 1200€ TTC
Inter : sur devis

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil LEAN et Prévention des Risques Professionnels
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Formation commune au dialogue social

Objectif général : favoriser le développement d'une culture du dialogue et de la négociation, en confrontant les regards sur l'entreprise et en questionnant les acteurs sur leur représentation du dialogue social

Objectifs pédagogiques :

Intégrer le cadre juridique et contextuel

Développer le dialogue social

Savoir utiliser les outils et pratiques propices à une information et une consultation de qualité

Favoriser l'équilibre et l'égalité entre les 2 parties

► Contenu pédagogique

Vue d'ensemble sur le dialogue social

- Les différentes formes de négociation existantes (annuelle, triennale et facultative)
- Les réclamations des parties prenantes
- La définition d'information et de consultation
- Les acteurs du dialogue social
- Le fonctionnement du dialogue social
- Les rôles de l'employeur
- Le CSE et sa potentielle commission SSCT
- Les organisations syndicales
- Les outils et bonnes pratiques pour la gestion des relations sociales

Se préparer à négocier entre employeur et représentants du personnel

- Avoir connaissance du cadre juridique
- Préparer la négociation
- Conduire la négociation

Mettre en place des projets d'amélioration

- Comprendre les enjeux
- L'intérêt et la conduite de la négociation collective
- Prendre connaissance de l'accord collectif

Etablir un accord d'entreprise, une convention ou un accord de branche

Gestion des conflits sociaux

► Public concerné

Employeur, Service RH, Syndicats, Représentants du personnel

De 2 à 12 personnes

► Méthodes et outils pédagogiques

- Approche théorique, pratique et interactive
- Apport de connaissances
- Réflexions collectives et débriefings
- Cas pratiques
- Retours d'expériences

► Modalités d'évaluation :

Évaluation de validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

► Prérequis

Aucun Prérequis

► Durée

1 à 2 jours (par demi-journée)

► Tarif

Intra : 1400€ HT /jour / groupe

Inter : à partir de 500€ HT par duo / jour

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Sauveteur Secouriste du Travail - Initial

Objectifs pédagogiques :

- Evaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail face à toutes situations d'accident, potentielles ou avérées.
 - Réaliser une protection adaptée,
- **Le SST sera capable, sur une situation d'accident du travail, de :**
 - Situer le cadre juridique de son intervention, ainsi que ses limites ;
 - Examiner la ou les victime(s) ;
 - Faire alerter ou alerter,
 - Secourir la ou les victimes de manière appropriée.
- Le SST sera capable, dans son entreprise, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels.

► Contenu pédagogique

- Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre.
- Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre (massage cardiaque, méthode Heimlich, soins, Position Latérale de Sécurité, ...).
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels.
- Être capable de remonter les situations dangereuses rencontrées.

► Modalités d'évaluation :

Mises en situation – Cas pratique répondant à la grille de certification INRS

► Durée

14 heures

► Méthodes et outils pédagogiques

- Pédagogie ludique et applicative
- Photos, vidéos
- Cas pratiques

► Public concerné

Salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, ...

► Prérequis

Condition physique permettant de réaliser des gestes de secours.

► Tarif

Intra : sur devis

Inter : à partir de 335€TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil

Certifié Formateur SST par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

Programme de formation

MAC Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif général : Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs pédagogiques :

Le SST sera capable :

- d'évaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail face à toutes situations d'accident, potentielles ou avérées.
- sur une situation d'accident du travail, de :
 - Situer le cadre juridique de son intervention, ainsi que ses limites ;
 - Réaliser une protection adaptée,
 - Examiner la ou les victime(s) ;
 - Faire alerter ou alerter,
 - Secourir la ou les victimes de manière appropriée.
- dans son entreprise, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels.

► **Contenu pédagogique**

- Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre.
- Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels.
- Être capable de remonter les situations dangereuses rencontrées.

► **Modalités d'évaluation :**

Mises en situation – Cas pratique répondant à la grille de certification INRS

► **Durée**

7 heures

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Pédagogie ludique et applicative
- Photos, vidéos
- Cas pratiques

► **Public concerné**

Salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, ...

► **Prérequis**

Titulaire d'un certificat SST et d'une condition physique permettant de réaliser des gestes de secours.

► **Tarif**

Intra : sur devis

Inter : à partir de 200€ TTC

► **Responsable Pédagogique**

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil

Certifié Formateur SST par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Initiation au secourisme, gestes qui sauvent

Objectif général :

Intervenir efficacement face à une situation d'accident en appliquant les gestes de premiers secours et en respectant les principes de prévention.

Objectifs pédagogiques :

- Évaluer les compétences du stagiaire dans la gestion de situations d'accidents, qu'elles soient réelles ou simulées.
- Sur une situation d'accident, **être capable de :**
 - Mettre en œuvre une protection adaptée pour éviter le suraccident,
 - Examiner l'état de la ou des victimes pour repérer les signes vitaux ou les urgences,
 - Donner l'alerte ou faire alerter efficacement selon les circonstances,
 - Appliquer les gestes de secours appropriés à l'état de la victime.

► Contenu pédagogique

- Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre.
- Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre.

► Modalités d'évaluation :

Mises en situation pratiques

► Durée

7 heures

► Public concerné

Salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, ...

► Méthodes et outils pédagogiques

- Pédagogie ludique et applicative
- Photos, vidéos
- Cas pratiques

► Prérequis

Apte physiquement pour pouvoir réaliser les gestes de secours

► Tarif

Intra : sur devis

Inter : à partir de 95€TTC/personne

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SST par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

Programme de formation

Santé Sécurité et Conditions de Travail

CSE (3 jours)

Objectif général : réussir son rôle de membre du CSE en Santé, Sécurité et conditions de travail

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Déceler et évaluer les risques professionnels dans différents contextes de travail.
- Analyser les enjeux liés à la prévention des risques professionnels pour les salariés et l'organisation.
- Utiliser les outils d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles pour identifier les facteurs de risques.
- Appliquer des méthodes de prévention et proposer des actions pour améliorer les conditions de travail.
- Contribuer activement au développement de la prévention des risques professionnels dans l'établissement

► Contenu pédagogique

Rappels et perfectionnement :

- rôles, missions et moyens du CSE
- enjeux de la prévention des risques
- l'évaluation des risques professionnels, le DUERP et le PAPRIACT
- les notions de droit d'alerte, droit de retrait, délit d'entrave
- l'animation d'un groupe pour parvenir aux objectifs fixés en interne au CSE
- le recours aux experts
- les différentes consultations du CSE
- visite de site, analyses en situation réelle, mises en situation, ...

► Modalités d'évaluation :

Durant la formation, des exercices et des mises en situation sont réalisés afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation est proposé en début et en fin de formation afin d'apprécier la montée en compétence.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Pédagogie ludique et applicative
- Photos, vidéos
- Cas pratiques
- Plateforme pédagogique pour partage des documents
- Livret pédagogique remis aux stagiaires

► Public concerné

Membres élus du cse

► Durée

3 Jours (21 heures)

► Tarif

Intra : à partir de 3000€ TTC par session
Inter : 800€ TTC/stagiaire

► Responsable Pédagogique

Ingénieur conseil et formateur LEAN et prévention des risques professionnels, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP agréé de la DREETS Bretagne)

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Santé Sécurité et Conditions de Travail

CSE (5 jours)

Objectif général : réussir son rôle de membre du CSE en Santé, Sécurité et conditions de travail

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera en capacité de :

- Expliquer le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Repérer, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels dans différents environnements de travail.
- Utiliser les outils d'analyse des risques professionnels pour comprendre les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Mettre en œuvre des méthodes de prévention et proposer des actions concrètes d'amélioration des conditions de travail.
- Collaborer avec les acteurs de la santé et sécurité au travail pour participer activement à la politique de prévention des risques dans l'établissement.

► Contenu pédagogique

- rôles, missions et moyens du CSE
- enjeux de la prévention des risques
- l'évaluation des risques professionnels, le DUERP et le PAPRIACT
- les notions de droit d'alerte, droit de retrait, délit d'entrave
- l'animation d'un groupe pour parvenir aux objectifs fixés en interne au CSE
- le recours aux experts
- les différentes consultations du CSE
- visite de site, analyses en situation réelle, mises en situation, ...

► Modalités d'évaluation :

Durant la formation, des exercices et des mises en situation sont réalisés afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation est proposé en début et en fin de formation afin d'apprécier la montée en compétence.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Pédagogie ludique et applicative
- Photos, vidéos
- Cas pratiques
- Plateforme pédagogique pour partage des documents
- Livret pédagogique remis aux stagiaires

► Public concerné

Membres élus du CSE

► Durée

5 Jours (35 heures)

► Tarif

Intra : sur devis

Inter : à partir de 1200€ TTC/stagiaire

► Responsable Pédagogique

Ingénieur conseil et formateur LEAN et prévention des risques professionnels, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP agréé de la DREETS Bretagne)

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectif général : Assurer le rôle de référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

Comprendre les enjeux liés au rôle de Référent en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ; Maîtriser le cadre juridique et la gestion de ces situations. Identifier ses devoirs et les moyens d'action à sa disposition.

► **Contenu pédagogique**

Comprendre les mécanismes des VSS (Violences Sexuelles et Sexistes) et connaître le cadre légal

- Présentation des chiffres
- Compréhension des différentes définitions : catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination, VSS, harcèlement moral
- Découverte des différentes sanctions/conséquences en fonctions des VSS
- Les obligations pour l'employeur et salarié
- Le référent dans le processus d'enquête

Situer mon rôle, Savoir accompagner et orienter les victimes de VSS

- Le rôle du référent harcèlement
- Savoir mener un entretien
- La prise en compte les témoins
- Le lien avec les autres membres du CSE
- Le lien avec le référent harcèlement nommée par l'employeur

Déterminer les actions de prévention des VSS à mettre en place dans sa structure

- La prévention des risques sexuels
- Les mesures préventives
- Les leviers d'actions pour lutter contre les VSS

► **Modalités d'évaluation :**

Évaluation formative pour validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation. Autoévaluation des stagiaires initiale et finale. Évaluation à chaud et à froid.

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Mise en situation
- Evaluations
- Retours d'expériences
- Jeux de rôles

► **Public concerné**

- Représentants du CSE, référent harcèlement, Service RH

De 4 à 12 personnes max.

► **Durée**

1 jour (7 heures) de face-à-face (présentiel ou visio)

► **Tarifs**

Inter-entreprise : à partir de 395€ TTC par participant

► **Equipe Pédagogique**

DESILLE Freddy

Ingénieur en conseil LEAN et prévention des risques professionnels, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP agréé de la DREETS Bretagne)

Programme de formation Premiers pas en prévention des RPS

Objectif général : Sensibiliser et initier la prévention des RPS

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux des risques psychosociaux (RPS) dans un contexte professionnel.
- Identifier les facteurs de RPS et leurs manifestations de manière générale.
- Proposer des actions concrètes et adaptées pour prévenir les RPS au sein de l'entreprise.

► Contenu pédagogique

Sensibilisation aux RPS.

- Compréhension des RPS
- Identification de RPS comme un risque professionnel
- Compréhension des types de risques

Définition des RPS, leurs différents facteurs, et leurs causes individuelles, groupales et organisationnelles.

- Connaissance des définitions de RPS selon différents angles : dictionnaires, INRS*, code du travail...
- Identification des enjeux et acteurs de la Prévention des RPS
- Identification des facteurs de RPS et des risques les plus fréquents

Identification d'une démarche de prévention RPS

- Insertion des RPS dans le DUERP
- Mise en œuvre : repérer les actions de prévention

► Modalités d'évaluation :

Évaluation formative pour validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation, quizz.

Évaluation de la satisfaction à chaud et à froid.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Cas pratiques
- Evaluations
- Retours d'expériences

► Public concerné

- Manager
- Référent RPS
- Représentants du CSE
- Service Ressources Humaines
- Responsable / coordinateur-trice HSE

De 4 à 12 personnes max.

► Durée

1 jour (7 heures) de face-à-face + 2h de suivi individuel en visio ou en présentiel

► Précautions sociales :

Les participants sont volontaires.

La composition des groupes assure un espace de liberté et de protection pour les échanges des participants

► Tarifs

Inter-entreprise : 425€ par participant

Intra-entreprise : Sur devis

► Référent Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Gestes et Postures

Objectif général :

Prévenir les risques professionnels liés à l'activité physique et à la manutention manuelle, afin de réduire les accidents du travail et les troubles musculosquelettiques (TMS).

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Être capable de repérer les situations de travail à risques et analyser la manutention manuelle.
- ✓ Maîtriser et appliquer les bons gestes et postures pour réaliser les manutentions manuelles de manière appropriée.
- ✓ Contribuer aux propositions d'améliorations des situations de travail

► Contenu pédagogique

- Connaissances Fondamentales :
 - Les bases de l'anatomie en liens avec les risques de lésions (TMS)
 - Comprendre la démarche de prévention
- Maîtrise Pratique (Gestes et Manutention) :
 - S'entraîner sur les principes de sécurité physique (lever, porter, poser une charge)
- Amélioration du poste de travail :
 - Bonne utilisation du matériel à disposition
 - Analyser et proposer des pistes d'amélioration ergonomique

► Modalités d'évaluation

- Evaluation initiale et finale
- Remise d'une attestation de suivi de formation

► Méthodes et outils pédagogiques

- Démonstrations pratiques par le formateur.
- Mises en situation concrètes (scénarios du quotidien)
- Utilisation de supports visuels

► Public concerné

- Personnel amené à manipuler des charges,
- Toute personne exerçant des activités présentant des risques musculosquelettiques (TMS)

► Prérequis

Aucun

► Durée

7h - adaptation possible

► Tarifs

- Intra : sur devis
- Inter : à partir de 185€/personne

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil et Formateur en prévention des risques professionnels,
Certifié Formateur par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS Sapeur-Pompier Volontaire.

Programme de formation

Prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS)

Objectif général : Comprendre les enjeux des TMS, maîtriser les outils d'analyse de risques et devenir acteur de sa propre prévention et de celle de l'entreprise.

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les mécanismes d'apparitions des TMS
- Identifier et analyser les facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux et environnementaux liés à son poste°)
- Appliquer les principes d'ergonomie et d'économie d'effort au quotidien
- Utiliser les aides techniques à la manutention et adapter son environnement de travail
- Participer activement à la démarche de prévention collective de l'entreprise

► Contenu pédagogique

- Les enjeux, définitions et le cadre réglementaire des TMS dans la prévention des risques professionnels
- Le corps humain : articulations et muscles (notions d'anatomie), pathologies, limites (amplitudes articulaires) et signaux d'alerte
- L'analyse des contraintes et des risques au poste de travail
- Déterminants d'une situation de travail
- Les principes d'ergonomie et d'économie d'effort
- Les bonnes pratiques gestuelles et les aides à la manutention
- L'élaboration et le suivi du plan d'action de prévention.

► Modalités d'évaluation :

- Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,
- Mise en situation via des cas pratiques tout au long de la formation
- Évaluation à chaud (débriefing)

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Cas pratiques
- Retours d'expériences
- Supports vidéo et démonstration

► Durée

1 jour (7H)

► Public concerné

- Tout personnel exposé à des risques liés à l'activité physique (manutention, gestes répétitifs, postures statiques)
- Adaptable selon le secteur

► Prérequis

- Aucun
- 4 à 12 participants

► Tarif

Intra : 1150€ TTC

Inter : sur devis

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC

(Industrie, Bâtiment, Commerce)

Objectif général : Devenir acteur de sa prévention et contribuer à la réduction des accidents et maladies professionnelles dans le secteur IBC (Industrie, Bâtiment, Commerce).

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Participer à la maîtrise du risque en proposant des mesures de prévention
- Remonter l'information aux personnes concernées

► **Contenu pédagogique**

- Les enjeux de la prévention et les statistiques des accidents (AT/MP).
- Fonctionnement du corps humain et mécanismes d'apparition des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).
- Observation et analyse de situations de travail pour identifier les dangers.
- Recherche de pistes d'amélioration (Techniques, Organisationnelles et Humaines).
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Exercices pratiques : mises en situation et apprentissage des techniques de manutention

► **Modalités d'évaluation :**

- Évaluation individuelle certificative sur table pour validation des compétences acquises et délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP IBC et d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.
- Évaluation à chaud et à froid.

→ Maintien et actualisation des compétences est requis à 24 mois.

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Apport de connaissances • Supports vidéo
- Analyse de situations de travail réelles

► **Durée**

14H (2jours)

► **Public concerné**

Tout salarié du secteur Industrie, Bâtiment, Commerce ou Administratif.

► **Prérequis**

- Aucun
- 4 à 10 participants

► **Tarif**

Intra : sur devis
Inter : sur devis

► **Responsable Pédagogique**

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.
La formation sera animée par un
formateur PRAP IBC certifié par le réseau.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique 2S

(Sanitaire & Social)

Objectif général : Devenir acteur de la prévention pour réduire les risques professionnels et accompagner la mobilité des personnes aidées (ALM),

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques (AT/MP)
- Observer et analyser sa situation de travail en tenant compte de la charge physique et émotionnelle
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en stimulant ses capacités (ALM)
- Participer à la maîtrise du risque en proposant des améliorations concrètes

► **Contenu pédagogique**

- Les enjeux de la prévention et les statistiques des accidents (AT/MP).
- Fonctionnement du corps humain et mécanismes d'apparition des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).
- Observation et analyse de situations de travail pour identifier les dangers.
- Recherche de pistes d'amélioration (Techniques, Organisationnelles et Humaines).
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Exercices pratiques : mises en situation et apprentissage des techniques de manutention

► **Modalités d'évaluation :**

- Évaluation individuelle certificative sur table pour validation des compétences acquises et délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP 2S et d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

- Évaluation à chaud et à froid.

→ Maintien et actualisation des compétences est requis à 24 mois.

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Apport de connaissances • Supports vidéo
- Analyse de situations de • Mises en situation travail réelles

► **Durée**

28H (4j) répartis en 2j + 2j avec une durée d'intersession permettant la pratique des concepts abordés lors des deux premiers jours

► **Public concerné**

Personnel soignant, aidants, agents de service hospitalier, intervenants à domicile (EHPAD, Hôpitaux, CSS).

► **Prérequis**

- Aucun
- 4 à 10 participants

► **Tarif**

Intra : sur devis
Inter : sur devis

► **Responsable Pédagogique**

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

La formation sera animée par un formateur PRAP IBC certifié par le réseau.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Manipulation des extincteurs

Objectif général : Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour intervenir efficacement sur un début d'incendie en utilisant les moyens de secours appropriés.

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principes de la combustion (Triangle du feu)
- Reconnaître les différentes classes de feux et choisir l'extincteur adapté
- Maîtriser la manipulation d'un extincteur en toute sécurité
- Donner l'alerte et intervenir sans se mettre en danger

► **Contenu pédagogique**

- La théorie du feu : Le mécanisme de combustion (triangle du feu) et les modes de propagation
- Les classes de feux (A, B, C, D, F) et l'identification des agents extincteurs associés
- Fonctionnement des extincteurs : Eau pulvérisée, CO2, Poudre et leurs effets sur le feu
- Méthodologie d'intervention : L'alarme, l'alerte, la distance d'attaque et les règles de sécurité
- Exercices pratiques sur bac à feu : Manipulation, dégoupillage, test de l'appareil et technique d'extinction.

► **Modalités d'évaluation :**

- Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,
- Évaluation pratique lors des exercices
- Évaluation à chaud (débriefing)

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Apport de connaissances
- Supports vidéo
- Démonstration
- Extincteurs d'exercice

► **Durée**

3H30

► **Public concerné**

- Toute personne de l'entreprise.
- Spécifiquement : Personnels désignés, responsable d'évacuation, SST, ...

► **Prérequis**

- Aucun
- 4 à 12 participants

► **Tarif**

Intra : à partir de 450€ TTC

Inter : sur devis

► **Responsable Pédagogique**

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Évacuation Incendie : Guide-file & Serre-file

Objectif général : Acquérir les réflexes pour évacuer l'établissement en sécurité et maîtriser les missions de Guide-file et Serre-file

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les consignes de sécurité et d'urgence de son établissement
- Reconnaître le signal d'alarme et adopter la conduite à tenir immédiate
- Maîtriser les missions spécifiques du Guide-file et du Serre-file pour éviter la panique
- Connaître les itinéraires d'évacuation et le point de rassemblement
- Favoriser une démarche de prévention des risques incendie au sein de son organisation

► **Contenu pédagogique**

- Les fondamentaux du risque incendie : triangle du feu, causes et dangers des fumées
- Le cadre de l'évacuation : distinction alarme/alerte et consignes de sécurité
- Les missions et responsabilités spécifiques des guides-files et serre-files
- Les techniques de mise en sécurité, de vérification des locaux et de gestion de la panique
- La reconnaissance des itinéraires, du balisage et du point de rassemblement
- Exercices pratiques de simulation d'évacuation et débriefing

► **Modalités d'évaluation :**

- Autoévaluation des stagiaires initiale et en fin de formation,
- Mise en situation via des cas pratiques tout au long de la formation
- Évaluation à chaud (débriefing)

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Apport de connaissances
- Cas pratiques
- Retours d'expériences
- Supports vidéo et démonstration

► **Durée**

2H

► **Public concerné**

- Toute personne de l'entreprise.
- Spécifiquement : Personnels désignés comme Guides-files et Serres-files, responsable d'évacuation

► **Prérequis**

- Aucun
- 4 à 12 participants

► **Tarif**

Intra : à partir de 325€ TTC

Inter : sur devis

► **Responsable Pédagogique**

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Prévention Risques Chimiques

Objectif général : Identifier les dangers des produits chimiques et appliquer les bonnes pratiques de sécurité pour protéger la santé des salariés

Objectif pédagogique, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les produits dangereux et identifier leurs risques pour la santé et la sécurité
- Décrypter les informations d'une étiquette et d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS)
- Utiliser les moyens de protection (collectifs et individuels et respecter les consignes de stockage
- Réagir de manière adaptée en cas d'accident ou d'incident chimique
- Participer à la démarche de prévention des risques chimiques de l'organisation

► Contenu pédagogique

- Identification des dangers via l'étiquetage CLP, les pictogrammes et la Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Les effets sur la santé, les voies de pénétration et les types d'intoxication (aigues, chroniques, CMR)
- Le stockage et les règles de compatibilité, la rétention et l'organisation des produits chimiques
- Le choix et l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et des moyens collectifs
- La réaction en urgence et la conduite à tenir en cas de déversement ou de projection accidentelle

► Modalités d'évaluation :

- Évaluation pratique lors des exercices
- QCM de fin de formation pour valider les acquis théoriques
- Évaluation à chaud (débriefing)

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Supports vidéo
- Étude de cas sur les produits réellement utilisés par les stagiaires
- Manipulation des EPI

► Durée

7H (1 jour)

► Public concerné

Tout salarié manipulant, stockant ou étant en contact avec des produits chimiques

► Prérequis

- Aucun
- 1 à 10 participants

► Tarif

Intra : sur devis
Inter : sur devis

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme de formation

Travail en hauteur et port du harnais

Objectif général : Acquérir les compétences pour travailler en hauteur en sécurité et utiliser les équipements de protection adaptés.

Objectifs pédagogiques, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques de chute et connaître la réglementation en vigueur
- Privilégier la protection collective avant la protection individuelle
- Vérifier, régler et utiliser correctement ses Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Se déplacer en sécurité sur des postes de travail en hauteur.

► Contenu pédagogique

- Le cadre réglementaire, les responsabilités et les principes généraux de prévention
- Les notions physiques de la chute comme le facteur de chute, la force de choc et le tirant d'air
- La présentation et le choix des équipements de protection (harnais, longues, enrouleurs, connecteurs)
- La vérification quotidienne du matériel et les règles d'entretien et de stockage
- Les points d'ancrage et les systèmes d'arrêt de chute
- Exercices pratiques de mise en place du harnais, réglages, déplacements et simulations

► Modalités d'évaluation :

- Évaluation pratique lors des exercices
- QCM de fin de formation pour valider les acquis théoriques
- Évaluation à chaud (débriefing)

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances • Supports vidéo
- Mise en situation réelle • Manipulation des EPI

► Durée

7H (1 jour)

► Public concerné

Tout salarié amené à effectuer des travaux en hauteur

► Prérequis

- Aucun
- 1 à 12 participants

► Tarif

Intra : à partir de 900€
Inter : sur devis

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC, EvRP, SST, AAT
par le Réseau Assurance Maladie,
Risques Professionnels et l'INRS.

A3P

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE
RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 - APE 7022Z - Capital Social 500€
Contact : freddy.desille@a3pformation.fr - tel : 06 49 26 07 52
NDA n°53351124135 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat